





Etude proposée dans le cadre des SAGE

- ➔ **Délimitation** d'enveloppes de zones humides
- ➔ **Inventaire** des zones humides
- = **Caractérisation des enveloppes**





Cadre Général de l'étude

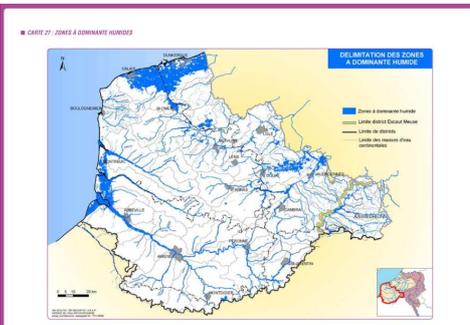
Dans le SDAGE Artois-Picardie

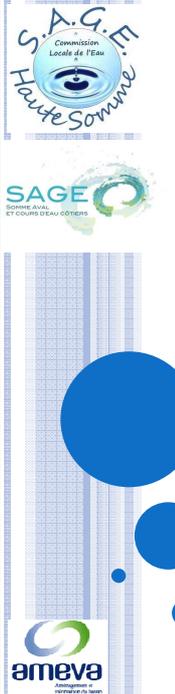
Enjeu : Préservation et restauration des zones humides

Orientation 25 : Stopper la disparition, la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité

Disposition 42 : Les documents du SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs

Carte 27 du SDAGE (p120) des Zones à dominante humide :

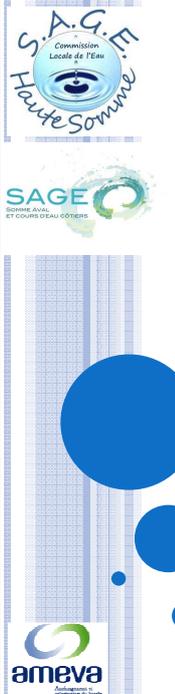




Contexte réglementaire

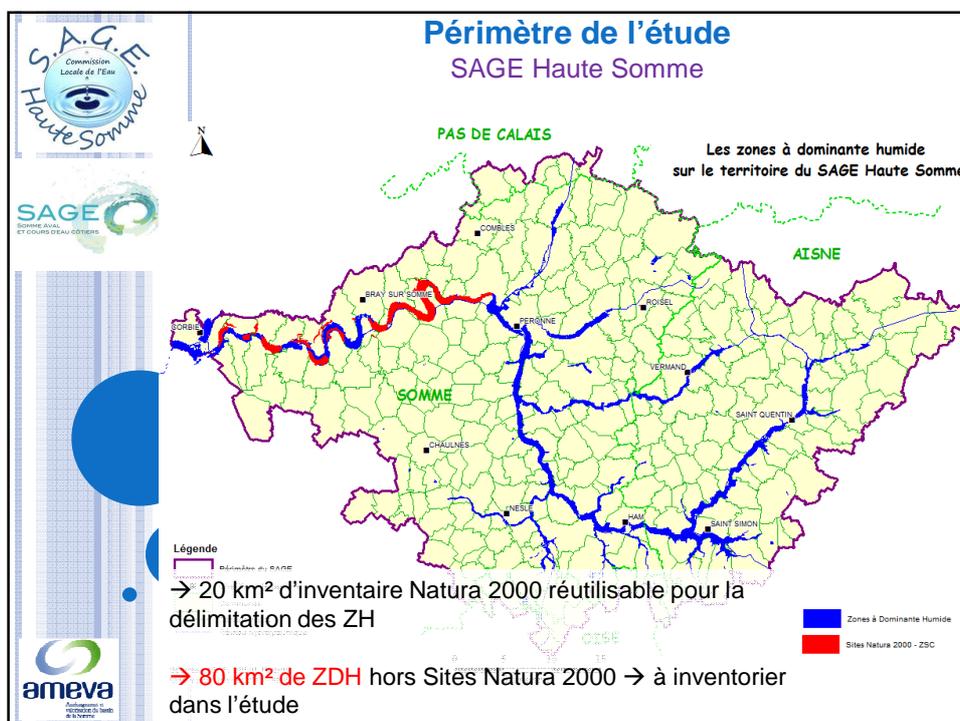
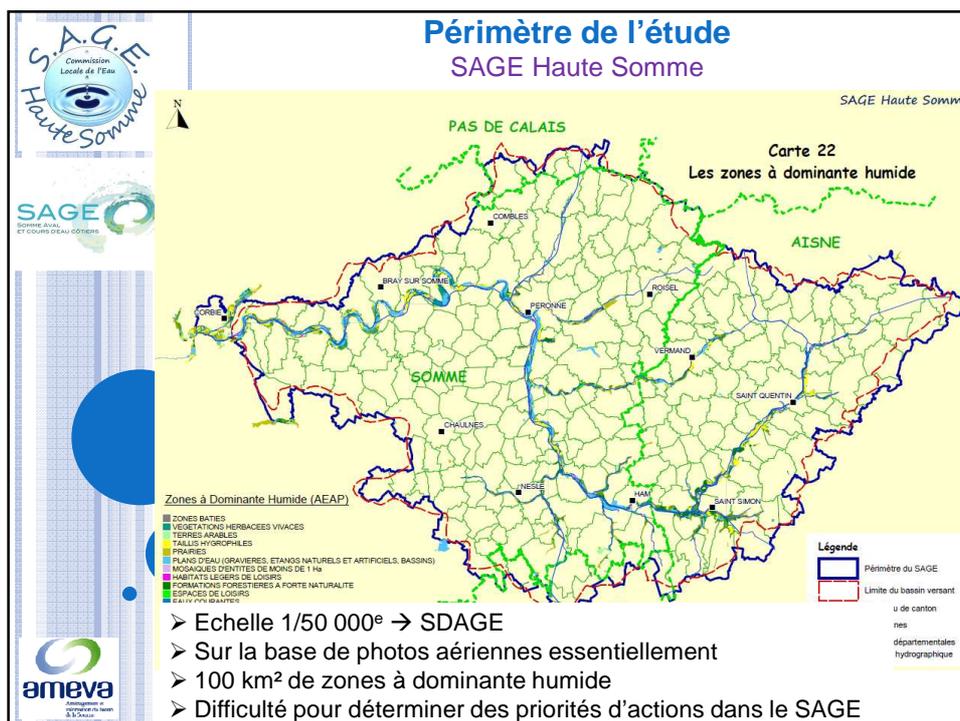
Arrêté ministériel du 24/06/2008 :
définit précisément les critères de délimitation des zones humides

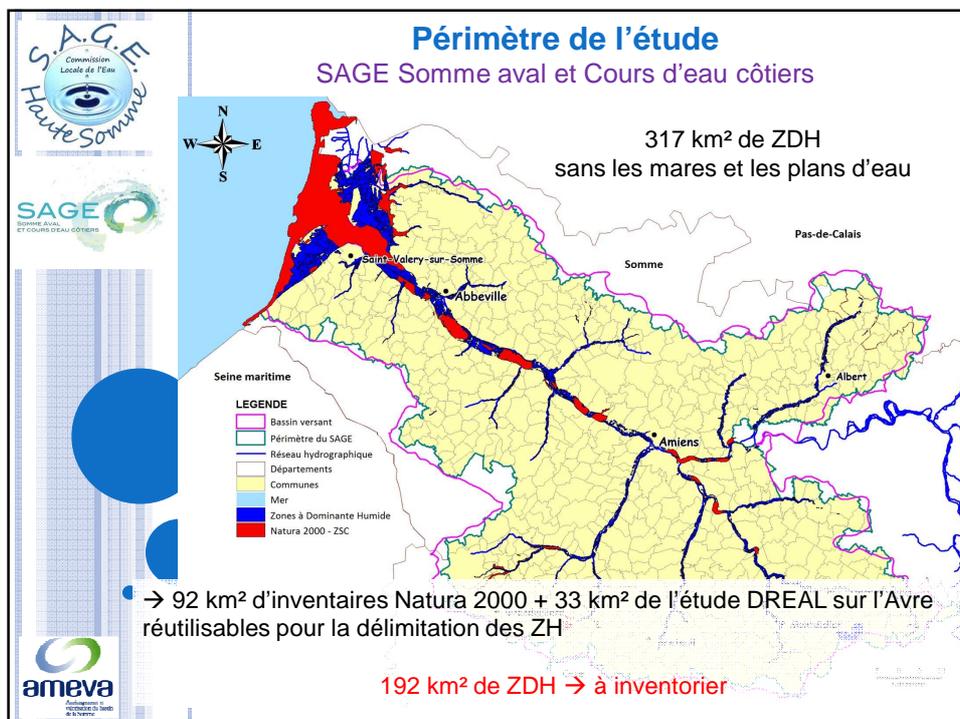
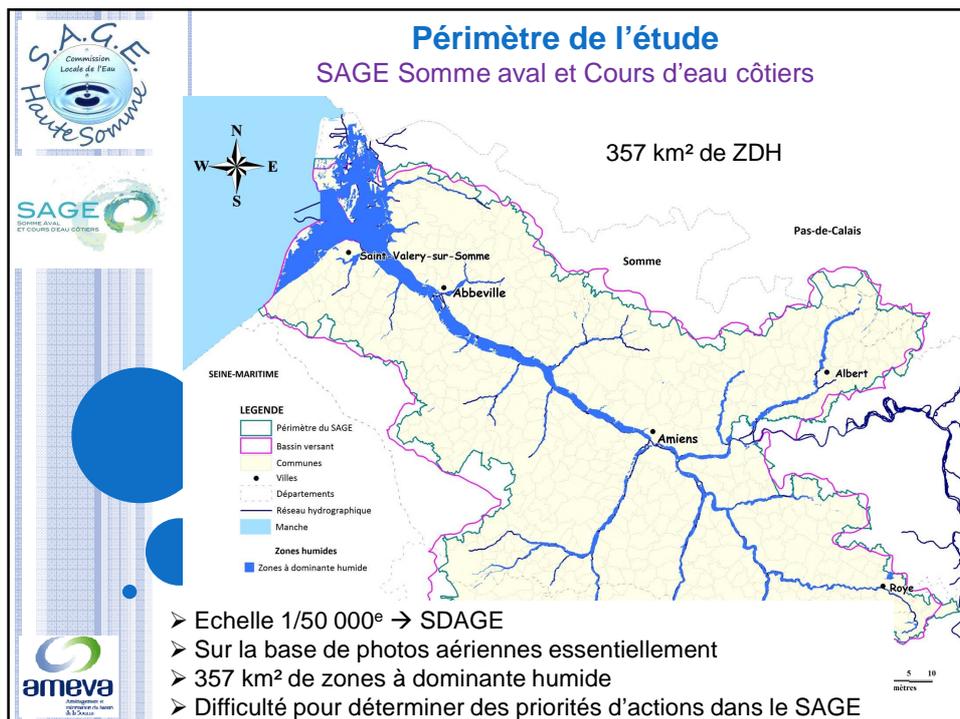
Circulaire du 18/01/2010 :
Précise les critères pertinents utiles à leur délimitation



Objectifs de l'étude

- Amélioration de la connaissance
- Définition de priorités d'actions dans les documents des SAGE du bassin de la Somme
- Prise en compte des zones humides dans les documents d'aménagement et d'urbanisme



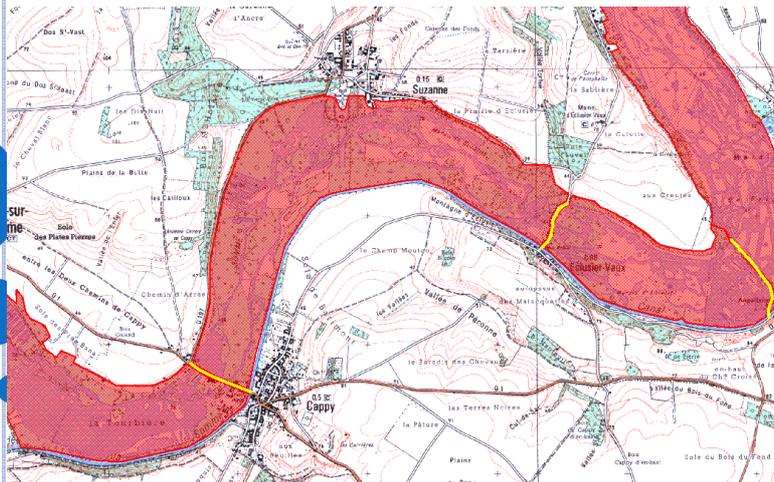






Travail préalable au lancement de l'étude

- Pré-délimitation des ZDH par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL), annexée au marché
- Découpage des ZDH en tronçons par l'AMEVA afin d'identifier le nombre de fiches ZH souhaitées, annexé au marché







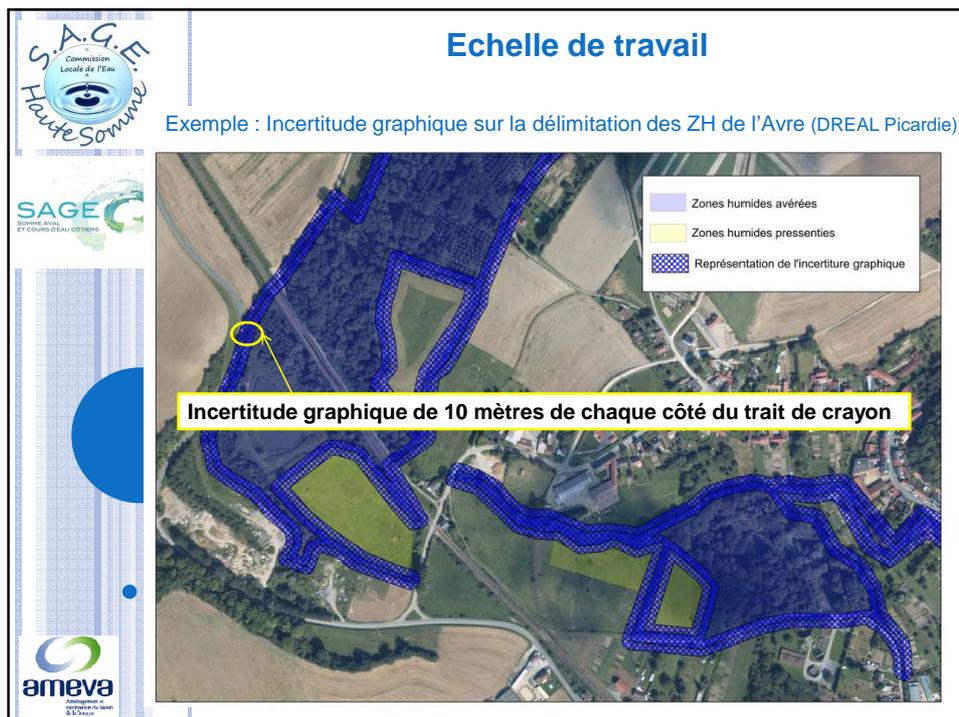
Echelle de travail

Niveau d'ambition 1/25 000^{ème}

- Coût de l'étude
- Fonction des objectifs

Incertitude du « trait de crayon »

- Biais incontournable lié à la méthodologie choisie



Critère de délimitation de la zone humide

→ **Critère phyto-sociologique** (croisement végétation/habitat)

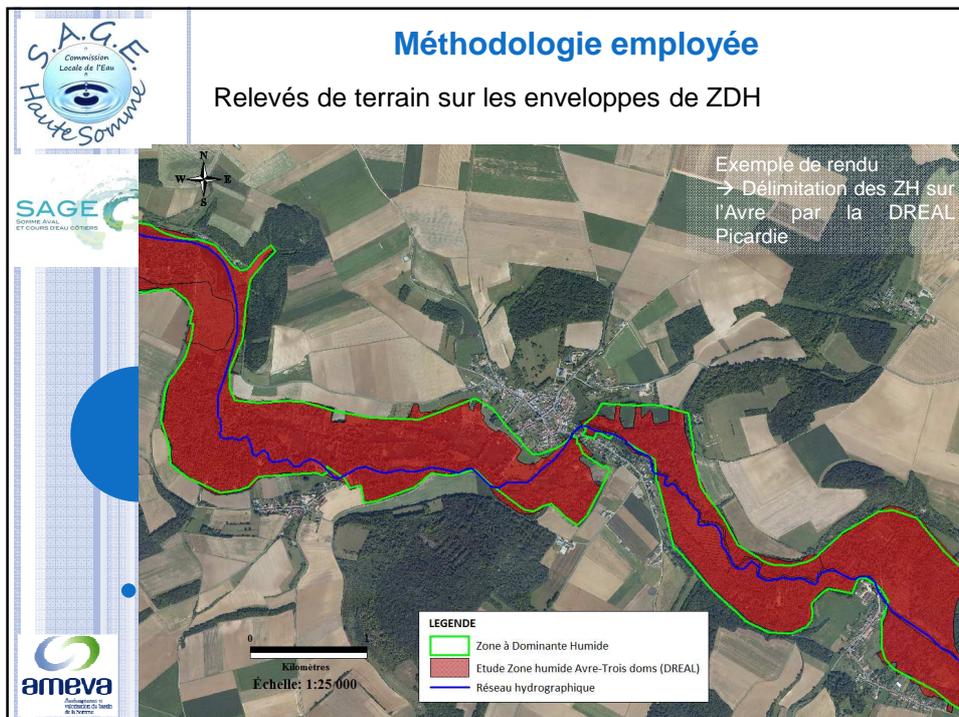
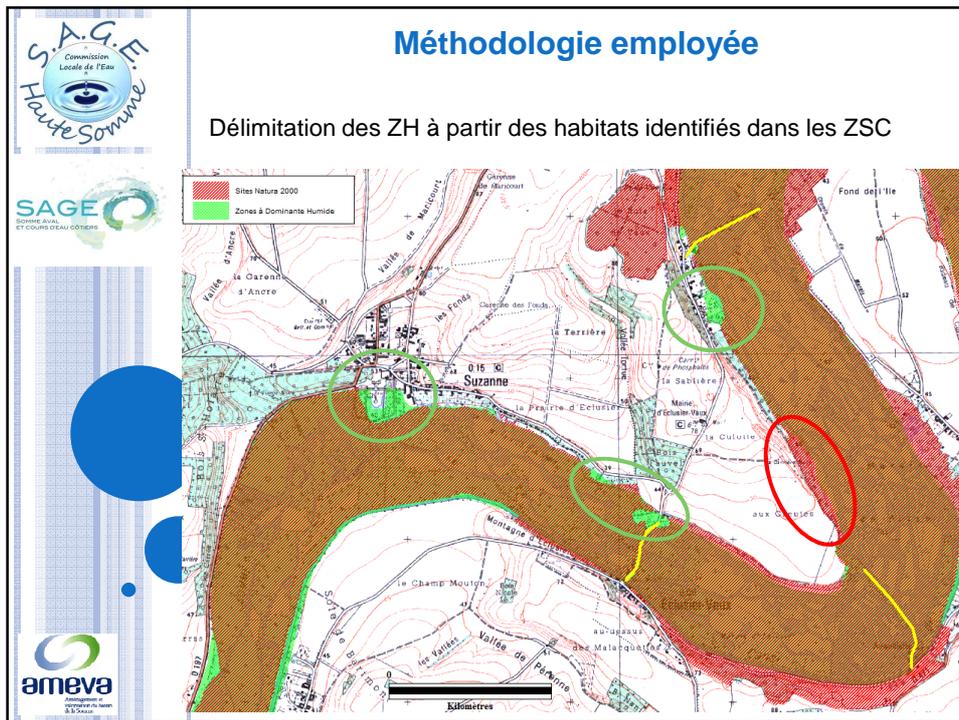
Définition d'une **zone humide avérée**

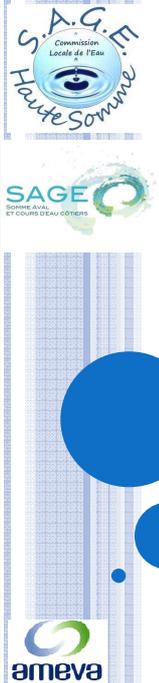
- ☛ le critère phyto-socio est suffisant

Définition d'une **zone humide pressentie**

- ☛ le critère phyto-socio est insuffisant

⇒ des sondages pédologiques pourront être proposés dans le rendu de l'étude



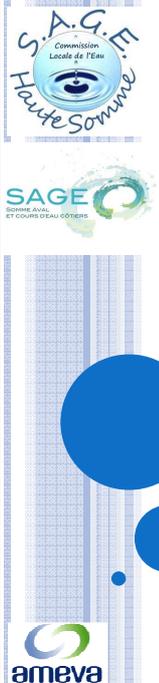


Méthodologie employée

La fonctionnalité des ZH sera déterminée par
« **dires d'experts** »

En collaboration avec le

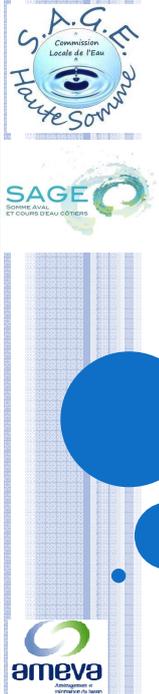
- **Conservatoire Botanique National de Bailleul - Mission Picardie**
- **Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie**



Création de fiche d'identité par tronçon de ZH

→ 65 critères à renseigner si possible

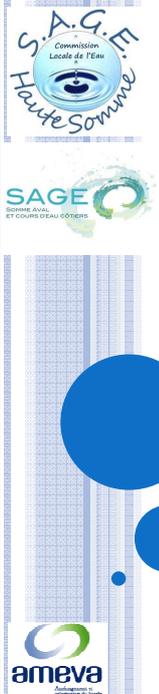
- ✓ **Identité de la ZH**
 - Communes concernées
 - Masse d'eau
 - Gestionnaires
 - Etc.
- ✓ **Description et fonctionnement**
 - Superficie/Localisation
 - Inventaire végétation
 - Usages (agriculture, pêche, chasse, tourisme, urbanisation, etc.)
 - Etc.
- ✓ **Evaluation**
 - Diagnostic fonctionnel hydraulique
 - Menaces potentielles
 - Etc.
- ✓ **Orientations d'actions**
 - Définition de secteurs prioritaires pour lancer des actions
- ✓ **Cartes**
 - Référence de la carte
 - Carte IGN associée à la ZH
 - Etc.



Identification des usages

- Agriculture/Sylviculture/Elevage
- Pêche/Chasse/Navigation
- Tourisme et loisirs
- Urbanisation
- Infrastructures linéaires
- Aérodrome/Port
- Extraction de granulats
- Gestion du conservatoire
- Prélèvements d'eau

⇒ Superposition des usages et des enveloppes de ZH



Rendu de la délimitation et l'inventaire de l'étude

- Cartographie des enveloppes de ZH
- Création de « fiches d'identités » des ZH identifiées
- Création d'une base de données photographiques pour chaque ZH identifiée
- Cartographie des usages
- Superposition des usages et des enveloppes de ZH





Mise en place d'un COPIL de suivi de l'étude sur le territoire du SAGE Haute Somme

- Président des CLE des SAGE du Bassin et Vice-présidents des Commissions « Milieux Naturels Aquatiques »
- Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Conseil Régional de Picardie
- Conseils généraux
- Chambres consulaires (Agriculture, CI)
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
- Conservatoire Botanique National de Bailleul
- Services de l'Etat (DREAL, DDT, Police de l'Eau, ONEMA)
- Usagers (FDSEA, chasse, pêche, CRPF, propriétaires d'étangs de la Haute Somme, etc.)



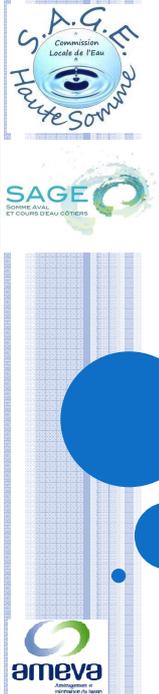


Déroulement de l'étude Sur le territoire du SAGE Haute Somme

✓ Lancement de l'étude sur le territoire du SAGE Haute Somme dans un premier temps

⇒ Approbation du SAGE prévue pour 2014

- Lancement de l'inventaire et la délimitation des ZH mi-2013
- Recrutement d'un bureau d'études
- Délai de réalisation : 12 mois
- 3 ou 4 réunions de COPIL
- Communication (Plaquette/réunion publique ?) sur l'inventaire auprès des maires des communes concernées et des propriétaires privés



Echéancier proposé

Sur le SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

2014-2015 :

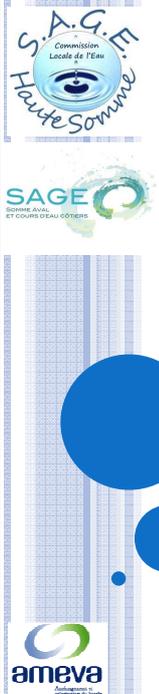
Vallée de la Somme de Corbie à Saint-Valery-sur-Somme (47 km²)

*Tranches conditionnelles sur la Selle (17 km²)?
l'Ancre (12 km²)?
Etc.*

2015-2016 :

Bas-champs et plaine maritime picarde (90 km²)

- Cahier des charges spécifique



Utilisation de la délimitation et de l'inventaire des zones humides

- ✓ Amélioration de la connaissance
- ✓ Définition de priorités d'actions qui seront inscrites dans les documents des SAGE
- ✓ Définition de secteurs prioritaires qui nécessitent une délimitation plus précise et des propositions de gestion particulières
- ✓ Prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
- ✓ Elaboration de programmes d'actions pour le maintien de l'agriculture en ZH
- ✓ Amélioration de la protection de ces zones au travers de leur valorisation pour la protection de la ressource en eau, la production agricole, les loisirs, le patrimoine paysager et écologique

